

afin qu'il ne me tracasse pas.\*

\* *Je préfères rembourser maintenant, bien que ce soit avant le délai, pour être tranquille.*

L'objectif du passage qui va suivre est de savoir s'il est possible d'accepter l'affirmation : "j'ai payé avant le délai" ou de ne pas l'accepter.

תנן: בחזקת שנתן עד שיביא ראיה שלא נתן

On a enseigné dans la Michna <sup>(5a)</sup>: "il est présumé avoir payé, jusqu'à ce qu'il (*celui qui a pris l'initiative de reconstruire le mur*) apporte la preuve qu'il (*celui qui était réticent au départ*) n'a pas donné

היכי דמי ?

A quoi cela ressemble-t-il? (*dans quel cas de figure parle-t-on?*)

אילימא דאמר ליה פרעתיך בזמני פשיטא בחזקת שנתן

si l'on dit (*que l'on parle du cas où celui qui n'a pas pris l'initiative de construire*):qu'il lui dit : "je t'ai remboursé à l'expiration du délai", c'est évident (*qu'on le croit, car*) il est présumé avoir donné

אלא לאו דאמר ליה פרעתיך בתוך זמני

mais non (*cette hypothèse n'est pas bonne, on va dire qu'il s'agit du cas où*) il a lui a dit: "je t'ai remboursé avant l'expiration du délai (*littéralement "dans mon temps"*)

אלמא עביד איניש דפרעיה בתוך זמניה

donc (*on peut conclure que*) (*littéralement: "un Homme rembourse dans son temps"*) :

**- on rembourse avant le délai**

Cette conclusion va être rejetée par la Guemara:

שאני הכא דכל שפא ושפא זימניה הוא

Ici (*dans l'exemple cité*) c'est différent, car (*la construction de*) chaque rangée et rangée représente un délai (*sachant qu'il sera forcé de payer sa part jusqu'à 4 coudées, chaque avancée du mur représente un délai*)\*

\* *Nous ne pouvons pas tirer une conclusion pour les prêts en général.*

ת"ש בחזקת שלא נתן עד שיביא ראיה שנתן

Viens écoutes: \* "il (*celui qui n'a pas construit le 1<sup>er</sup> mur*) est présumé ne pas avoir payé jusqu'à ce qu'il amène une preuve qu'il a payé"

\* (à propos de ce qui est écrit dans la Michna: s'agissant d'un copropriétaire qui a construit un mur ayant une hauteur supérieure à 4 coudées, dans le cas où l'autre construirait un mur en parallèle et de la même hauteur que le premier )

היכי דמי? אילימא דאמר ליה פרעתוך בזמני אמאי לא?

De quel cas parles-t-on? Si l'on dit: (qu'il s'agit du cas où) il dit : "je t'ai remboursé à la fin du délai" pourquoi (ne le croirait-on) pas?\*

\* Il est de l'habitude des gens de payer à la fin du délai

אלא לאו דאמר ליה פרעתוך בתוך זמני

Mais non ! il s'agit d'un cas où il a dit "je t'ai payé avant l'expiration du délai"

אלמא לא עביד איניש דפרע בגו זימניה

donc:

**- les gens n'ont pas l'habitude de payer avant le délai**

Cette conclusion va être rejetée par la Guemara:

שאני הכא דאמר מי יימר דמחייבו לי רבנן

ici c'est différent, car il se dit; "qui me dit que les Sages (le tribunal) vont me forcer de payer?"\*

\* Il n'est pas possible de conclure à partir de notre Michna, que les gens n'ont pas l'habitude de payer avant l'expiration du délai, car ici le deuxième copropriétaire pense qu'il a peut-être une chance d'être exonéré du paiement du supplément (au dessus de 4 coudées) et c'est pour cela que l'on ne peut pas considérer qu'il a payé à la fin du délai (c'est à dire juste après avoir terminé son propre mur, qui s'élève à plus de 4 coudées comme celui du voisin.

רב פפא ורב הונא בריה דרב יהושע עבדי כאביי ורבי

מר בר רב אשי עבד כר"ל (כריש לקיש) והלכתא כר"ל ואפילו מיתמי

Rav Pappa et Rav Hounna fils de Rav Yéhoshouah faisaient (appliquaient dans leurs jugements la règle établie par Abbayé et Rava) comme Abbayé et Rava (admettant qu'il était possible qu'un Homme rembourse avant la fin du délai)

Mar fils de Rav Achi faisait comme Reich Lakish; et le Halakha est comme Reich Lakish, même lorsqu'il s'agit d'orphelins\*

\* si le défunt avait contracté une dette et qu'il était mort avant l'expiration du délai, le créancier pouvait se faire rembourser sans serment.

ואע"ג דאמר מר הבא ליפרע מנכסי יתומים לא יפרע אלא בשבועה חזקה לא עביד איניש דפרע בגו זימניה

Et bien qu'un Maître ait dit: "celui qui vient se faire payer (en prenant ce qui lui est dû) des biens d'orphelins, ne pourra le faire qu'après avoir juré!

איבעיא להו תבעו לאחר זמן ואמר לו פרעתך בתוך זמני מהו?

Une question s'est posée à eux (*les Sages*): s'il lui a réclamé (*le paiement de sa dette*) après l'expiration du délai et qu'il lui a répondu : "je t'ai remboursé avant l'expiration du délai"; quelle est la loi?

מי אמרינן במקום חזקה אמרינן מה לי לשקר

או

Dira-t-on, *malgré la présomption* (*les gens ne remboursent pas avant l'expiration du délai*) : " pourquoi mentirait-il?" (*MIGO*)

ou bien